



Discours de la conférence de presse

Par

Professeur Modeste **BAHATI LUKWEO**

Président du Sénat

*Honorable Président de l'Assemblée Nationale,
Honorables Sénateurs, membres du Bureau du Sénat,
Honorables Députés,
Honorables Sénatrices et Sénateurs, Très chers collègues,
Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation
et Affaires Coutumières,
Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Chefs des missions diplomatiques et Représentants des
Organisations Internationales,
Monsieur le Représentant Résident du PNUD en RDC et Très cher Partenaire,
Mesdames et Messieurs les journalistes et professionnels des médias ;
Distingués Invités ;
Mesdames et Messieurs...*

Merci pour votre présence.

Pour être **une communauté de destin et de dessein**, la nation doit grandir comme un **arbre**. Et pour construire un bien-vivre ensemble national viable et prospère, cette nation a besoin de solides racines.

Les *Entités Territoriales Décentralisées* sont dans la nation ce que les racines sont dans l'arbre. Autant l'agonie des racines appauvrit l'arbre, autant l'indigence de la gouvernance territoriale anéantit la gouvernance de la République. Voilà comment et pourquoi la gouvernance locale tient la gouvernance nationale en l'état, exactement comme le développement local conditionne le développement national.

Ce disant, l'arbre de la République ne peut porter des branches fleurissantes aux couleurs du bien-vivre ensemble national, que si les racines de la gouvernance territoriale nourrissent le tronc du pouvoir central de leur sève du développement local.

Au travers de l'article 104 de la *Constitution*, le législateur a voulu que chaque Sénateur représente sa province. Nous avons décidé de prendre davantage à bras le corps cette prérogative constitutionnelle, en faisant désormais fonctionner le Sénat, d'abord comme « *Laboratoire d'idées en vue de la concrétisation de la décentralisation* », ensuite comme « *Centre d'expertises aguerries et d'accompagnement-conseil des Provinces et des Entités Territoriales Décentralisées* » en matière de gouvernance territoriale performante, et enfin, comme « *Chambre des sages initiatives* » pour parvenir à la libre administration et à l'autonomie de gestion des provinces, ainsi qu'à la rénovation du statut de l'élu local qui en découle, dans le droit fil de l'article 3 de la *Constitution*.

Cette résilience organisationnelle que nous entreprenons est orientée vers un seul et un même but, à savoir : la paix, la sécurité, le travail et le bien-vivre ensemble dans chaque coin et recoin de notre pays, pour un développement national intégral qui ancre ses racines dans les villages et les territoires.

Honorables, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les propositions qui forment la raison d'être de cette présente conférence de presse sont le produit d'une réflexion pluraliste issue tant de larges convergences que d'une diversité d'approches, dans la conviction que la réactivation de la décentralisation et la prise en compte dynamique des intérêts des Provinces par le Sénat sont une chance irremplaçable pour sortir notre pays des difficultés qu'il traverse, qui sont aujourd'hui urgemment d'ordre sécuritaire et sanitaire, tout en demeurant encore et toujours économiques, sociales et politiques.

Elles s'inscrivent dans la droite ligne de la vision du Chef de l'Etat Son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO basée sur l'Etat de droit, la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption, le changement de mentalités, la redevabilité et le développement intégral des provinces et du peuple congolais.

Ces propositions sont soutenues et accompagnées par le « ***Programme des Nations Unies pour le Développement*** », PNUD en sigle, dans le cadre d'un partenariat dynamique que je salue.

Vous l'aurez compris ! Il est temps – et c'est notre combat - de mettre un terme aux procès instruits, çà et là, à l'encontre de la légitimité et même de l'utilité institutionnelle du Sénat.

En effet, chacun peut observer que le Sénat, de façon récurrente, demeure une institution combattue ; il est de plus en plus confronté à la remise en cause rampante de sa nécessité, de son efficacité et de sa représentativité, même si la Constitution l'a institué comme « *Chambre Haute* » du bicaméralisme parlementaire national et organe de pérennité des institutions de la République.

Tel est tout le sens de ce train de propositions que nous avons rassemblées dans un registre qui porte l'intitulé « *Le Sénat se réforme* », et dont l'ambition est que le Sénat puisse apporter sa pierre à l'édification d'une société où il fait le plus bon vivre, de chaque village de la patrie à la capitale Kinshasa.

Les propositions en question sont au nombre de sept (7), que voici :

- **Première proposition**
Intégrer la Conférence des Gouverneurs
- **Deuxième proposition**
Instaurer le Congrès Sénat-Provinces
- **Troisième proposition**
Tenir la « Quinzaine des Provinces au Sénat »
- **Quatrième proposition**
Optimiser la visibilité du travail des Sénateurs et mieux faire connaître le Sénat par une nouvelle stratégie de communication
- **Cinquième proposition**
Relever le défi du numérique au Sénat
- **Sixième proposition**
Redynamiser la diplomatie parlementaire du Sénat
- **Septième proposition**
Mettre en place les Œuvres Sociales et le Mécénat Scientifique du Sénat

La phase opérationnelle de ces propositions se déclenchera incessamment, sous peu, avec l'organisation, en partenariat avec le PNUD, du « *Forum pour la mise en place d'un cadre de dialogue et de concertation entre le Président du Sénat et les Présidents des Assemblées provinciales* ». Cadre que je souhaite voir se muer, à terme, en un « *Congrès Sénat-Provinces* » à tenir, de préférence, une fois tous les deux ans et demi. C'est-à-dire : deux fois par législature quinquennale du Sénat.

Honorables, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Voici les grandes lignes de ce projet dit « **Le Sénat se réforme** ». Il est l'expression concrète de la feuille de route que nous nous étions dotée depuis notre prise de fonction à la présidence du Sénat.

Le bureau du Sénat demeure à votre disposition pour entrer dans le détail des différentes propositions, qui répondent toutes à l'idéal qui guide notre législature : l'idéal de construire une société congolaise de prospérité économique, de justice sociale et de paix. En un mot, une société du bien-vivre ensemble national, notamment pour notre jeunesse pétrie de talents et de génie.

Par ailleurs, au niveau du Sénat, nous allons mettre en place, dès demain, une plateforme consultative pour les élus locaux, afin qu'ils nous livrent leur perception sur la mise en œuvre de ces propositions.

En vous présentant mes remerciements pour votre participation, je me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

Kinshasa, le 14 septembre 2021

Professeur Modeste **BAHATI LUKWEBO**
Président du Sénat